

**ADMINISTRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL RELATIF A LA MISE EN PLACE D'UNE LIAISON A GRANDE VITESSE (LGV) ENTRE TOULOUSE ET BORDEAUX –**

Mesdames, Messieurs,

A la veille de la séance de clôture du Débat Public à Toulouse, le Conseil Municipal de Toulouse, réuni lors de sa séance du 15 novembre 2005, souhaite rappeler l'absolue nécessité de la mise en place dans les délais prévus d'une Liaison à Grande Vitesse (LGV) entre Toulouse et Bordeaux, permettant dès 2016 une liaison Paris – Toulouse en 3 h 06, ayant vocation à être prolongée en direction de Narbonne, vers l'Espagne et l'Italie.

Le Conseil Municipal prend acte de l'engagement réitéré de l'Etat sur ce dossier et félicite la Commission Nationale du Débat Public de la qualité de la concertation mise en place.

Il prend acte avec satisfaction, de la position favorable du Conseil Général de la Haute Garonne et du Conseil Régional Midi-Pyrénées dans ce dossier.

Le Conseil Municipal de Toulouse rappelle sa position favorable concernant la Ligne ferroviaire à Grande Vitesse entre Bordeaux et l'Espagne via Hendaye qu'il juge être complémentaire de la Liaison à Grande Vitesse reliant Toulouse à Paris via Bordeaux.

Il souhaite que les Collectivités concernées n'opposent pas ces deux dossiers majeurs pour l'irrigation du Grand Sud-Ouest et sollicite le soutien du Conseil Régional d'Aquitaine, du Conseil Général de la Gironde et de la Communauté Urbaine de Bordeaux au projet de Liaison à Grande Vitesse entre Bordeaux et Toulouse.

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTES A L'UNANIMITE  
POUR EXTRAIT CONFORME,  
LE MAIRE,**